

Au fait

Clément Tonnot

Terrain glissant

En pointe dans la bataille contre la nouvelle politique de déneigement des routes du Département du Haut-Rhin, le syndicat FO des agents haut-rhinois se délecte sur son site Internet d'une anecdote qui ne manque pas de sel. Parmi les victimes du dernier épisode de brouillard négligant, qui a provoqué des collisions en chaîne sur la RD83 mardi 24 janvier, figureraient selon le syndicat... Alain Grappe, vice-président de la collectivité et surtout président de la commission infrastructures et transports.

Toujours selon FO, l'intéressé circulait ce soir-là à bord d'un véhicule de service du Conseil départemental, « pour tant équipé de pneus neige ». « Les pneus neige ne servent à rien sur une route verglacée. La preuve ! », commente le syndicat, ravi que ce fait divers contredise un des arguments invoqués par le Département pour justifier la réduction des interventions. Il remue le couteau dans la plaie en suggérant de « déduire les montants des réparations des économies soi-disant réalisées ».

Difficile pour FO de ne pas exploiter pareil épisode. Se sachant en terrain glissant, le syndicat prend toutefois quelques précautions : il espère que M. Grappe « n'a pas été blessé, comme d'autres ont pu l'être sur des routes non salées, avant que le président Straumann n'ordonne le rétablissement du salage de toutes les routes ».

État civil

Décès

Le 29 janvier : Marie Madeleine Heitzler née Schoeny le 5 février 1928, ouvrière en retraite, Neuf-Brisach.

Le 30 : André Jean Marie Ley né le 15 juillet 1932, pâtissier confiseur en retraite, Thannenkirch, André Jean Marie Ley né le 15 juillet 1932, pâtissier confiseur en retraite, Thannenkirch.

Le 31 : Xavier François Sommeren né le 14 avril 1932, ouvrier en retraite, Raedersheim ; Nicole Marie Nowaczyk née Perino le 4 mai 1948, Senones.

Naissances

Le 30 janvier : Narek Babayan ; Saad Guernoub ; Shayna Aaliyah Sia Brahimi ; Cemile Dalkara ; Elif Erva Yasar ; Nahel Ben Halla.

Le 31 : Scott Jonathan Junior Marcel D'Isidoro Frete.

Services

DÉCHETTERIES

Ladhof à Colmar (166, rue du Ladhof), de 9 h à 18 h.
Europe à Logelbach (9, rue des Champs), 03.89.27.50.93, de 9 h à 18 h, de 9 h à 12 h 30.

Centre de recyclage de l'ill à Horbourg-Wihr, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

DÉPANNAGES

Urgence gaz : 0800.00.68.00.

Électricité : 03.89.23.99.77.

Eau : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, 03.89.22.94.50. Urgences (24 heures/24) 0820.320.332.

AIDES JURIDIQUES

Aide aux victimes : de 8 h 30 à 11 h 30 à Espoir (78, avenue de la République), 03.89.41.50.93.

Adil 68-Infos et conseils gratuits sur le logement : (31 rue Clemenceau), 03.89.21.75.35. Sur rendez-vous et par téléphone de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h. www.adil.org/68

EMPLOI

Pôle emploi : Colmar Europe (140, rue de Logelbach) et Colmar Lacarre (45, rue de la Fecht), 3949.

Manne emploi : (23a, rue du Galtz), 03.89.24.96.84. De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

COMMERCE

Les Vitrines restent en ville

Les Vitrines de Colmar ont bien changé de statuts mercredi soir, mais sans changer de nom. L'ouverture de l'association aux commerçants de la périphérie de la ville n'a pas suscité d'enthousiasme débordant lors de l'assemblée générale, mercredi soir.

Marie-Lise Perrin

Il était proposé aux adhérents de l'association de commerçants de devenir Vitrines de Colmar et environs. L'ajout d'un seul mot ouvrait la possibilité d'intégrer à l'avenir des commerçants de la périphérie. « *seulement à l'issue d'une assemblée générale* », précisait Vincent Houllé, président des Vitrines. « *Cela a été porté au vote. On avait bien une majorité de "pour", mais une forte abstention. Vincent a alors proposé de ne pas intégrer le mot "environs" dans les statuts* », résume Alexandre Grosheny, vice-président nouvellement élu de l'association.

30 abstentions

Une abstention de 30, contre seulement 22 pour (et 15 contre), on ne peut pas parler de plébiscite. Or, « *il faut une adhésion massive. Là on voit bien que les adhérents n'étaient pas contre, mais pas prêts non plus* », analyse Vincent Houllé, qui salue un débat « *constructif* » mercredi soir.

242

Les Vitrines de Colmar, c'est 242 adhérents, 2 070 salariés et 59 % des commerçants du centre-ville.

Surtout, c'est une association qui croît : ils étaient 200 adhérents l'an dernier. La « *guéguerre* » entre la mairie et les Vitrines de Colmar autour du coût de la sécurisation des marchés de Noël n'a en tous les cas pas porté préjudice à l'association de commerçants. Bien au contraire.

Le chiffre



Le bureau des Vitrines de Colmar a été renouvelé. De gauche à droite : Françoise Sapin (présidente d'honneur), Christian Muller (trésorier), Alexandre Grosheny (vice-président chargé des relations publiques), Vincent Houllé (président), Céline Kern (secrétaire générale) et Tony Gremilliot (à droite). Mélanie Stoeklin (avec l'écharpe) est animatrice de l'association. Photo L'Alsace/Dominique Gutekunst

Pour la petite histoire, Philippe Leuzy figure toujours dans la liste des membres du bureau consultable sur le site Internet des Vitrines de Colmar. Il avait annoncé sa démission avec fracas sur Facebook, en partie en réaction à ces nouveaux statuts (L'Alsace du 21 janvier). « *Un message sur Facebook ne suffit pas pour démissionner. Il ne nous a pas envoyé de lettre* », souffle Vincent Houllé. Le conseiller municipal n'y figure pourtant plus au titre d'agent commercial, son métier à la ville, mais en sa qualité de conseiller municipal... Une clarification ? 2017 sera une année riche en nouveautés pour les commerçants, qui lancent des nocturnes et inaugurent un dimanche d'ouverture à Pâques (lire ci-contre). Ils attendent également avec impatience de rencontrer le futur « *monsieur ou madame commerce* » de la Ville de Colmar. Leurs priorités : la réduction du nombre de locaux vacants, les animations de la ville et le maintien d'un nécessaire équilibre entre commerces touristiques et « *locaux* ».

Un dimanche d'ouverture en avril

De nombreuses nouveautés attendent les Colmariens en 2017 au chapitre des animations commerciales. Les Vitrines de Colmar ont notamment prévu d'ouvrir le dimanche 6 avril, en vertu d'une disposition du droit local méconnue qui « *autorise l'ouverture deux dimanches avant Pâques* » décide Alexandre Grosheny. Autre nouveauté, les commerçants auront le choix entre le 25 mai et le 11 novembre pour la journée de solidarité. Ceux qui le souhaitent pourront même ouvrir les deux jours, s'ils emploient des équipes différentes.

Le shopping sera nocturne, le 1^{er} juillet, premier samedi des Soldes. Les magasins ouvriront jusqu'à 21 heures. Même disposition les samedis 9, 16 et 23 décembre, jusqu'à 20 h cette fois.

Outre ces nouveautés, les Vitrines reconduisent leurs actions commerciales traditionnelles : Les trois jours Coup de Cœur animeront à nouveau la ville les 4, 5 et 6 mai et les 5, 6 et 7 octobre. Du 1^{er} au 14 février, à l'occasion de la sortie du film *50 nuances plus sombres*, un jeu Facebook permettra de gagner des places de cinéma.

Le vendredi 29 septembre, deuxième édition des « *Vitrines de Colmar font leur show* », avec défilé de mode aux Catherinettes.

GRETA

Apprendre l'allemand pour trouver un emploi

C'est dans les locaux du Greta Centre Alsace, au sein du lycée Blaise Pascal, qu'ont été remis les diplômes sanctionnant la fin du cycle de formation des stagiaires.



Une belle réception pour célébrer la remise des diplômes décernés par le Greta.

Photo L'Alsace/Jean-Louis Lichtenauer

Les stagiaires du Greta récemment diplômés ont bénéficié d'un cycle d'études intensives de 240 heures partagées entre les deux côtés du Rhin. Particulièrement, tous les bénéficiaires sont des chômeurs. Ils ont été dirigés vers le Greta en raison de leurs connaissances de base dans la langue de Goethe, sachant que les débouchés en matière d'emploi sont aujourd'hui plus importants en Allemagne ou en Suisse.

Prise en charge par la Région

Les stages, d'une durée de sept se-

maines, sont intégralement pris en charge par la Région et réalisés en partenariat avec la « *Sprachschule zum Ehrstein* », école de langue basée à Fribourg-en-Brisgau. Les plus qualifiés peuvent être amenés à passer un mois en immersion dans une entreprise. Autre particularité de ces formations, elles sont adaptées au métier exercé précédemment ou à la qualification, de sorte que les utilisateurs soient rapidement autonomes dans leur nouveau travail.

Gérard, après 25 ans passés à travailler aux mines, puis chez un autre

employeur, s'est retrouvé au chômage. « *Je parlais le dialecte, mais pas l'Allemand. Électromécanicien de métier, j'ai appris, outre les connaissances générales de l'Allemand, les termes techniques inhérents au métier. Après 240 heures de formation dont 60 passées à Fribourg, j'ai obtenu mon diplôme B1-2. Depuis, j'ai des contacts avec des entreprises en Suisse et en Allemagne. Je compte poursuivre ma formation en apprenant maintenant les termes informatiques, toujours par le biais du Greta* », témoigne-t-il, satisfait.

J.-L.L.

Où sont les voyelles ?

Anecdote : arrivé en Alsace en juin dernier, le chargé de langues vivantes à l'académie de Strasbourg était auparavant en charge de l'Anglais et de l'Allemand. « *En voyant les noms de communes et les termes en Allemand, je me suis demandé : où sont les voyelles ?* ».

Faits divers

Colmar Un coup de bouteille sur la tête

Une altercation verbale a dégénéré, hier peu après 1 h du matin rue du Rempart à Colmar, à hauteur d'un bar restaurant. L'un des deux hommes a reçu un coup de bouteille en verre sur le front. Ce Colmarien de 25 ans a alerté les pompiers, qui l'ont transporté à l'hôpital pour lui poser des points de suture. Son agresseur, un collègue de travail, a rapidement été interpellé un peu plus loin par la police. Il accusait près de deux grammes d'alcool par litre de sang. Après un passage en cellule de dégrisement, il a été placé en garde à vue et a reconnu les faits. Ce Colmarien de 26 ans a écoupé d'une composition pénale.

Muntzenheim Le voleur maîtrisé avait déjà sévi en janvier

Maîtrisé grâce à l'intervention du personnel de la station-service de la rue de Colmar à Muntzenheim, mercredi vers 18 h 15 (lire notre édition précédente), le voleur de carburant n'en était pas à son coup d'essai. Au cours de sa garde à vue, il a reconnu avoir déjà tenté de partir sans payer le 3 janvier dernier. Heurté par la voiture au niveau d'un genou, mercredi en tentant de s'interposer, le gérant du garage Fuchs a été examiné par un médecin, qui a fixé son incapacité totale de travail (ITT) à deux jours. Présenté hier au parquet de Colmar, puis placé en détention provisoire, l'automobiliste doit être jugé aujourd'hui en comparution immédiate. Il devra répondre de vol de carburant, mais aussi de violences avec une arme par destination, en l'occurrence sa voiture.

Colmar

Fuite de gaz

Une fuite de gaz a été détectée sur la voie publique, rue Schoepflin à Colmar hier vers 14 h 45. Un périmètre de sécurité a été établi, mais aucune évacuation n'a été nécessaire. Les services techniques de Vialis sont intervenus, puis les pompiers ont procédé à des mesures pour s'assurer de l'absence de danger.

Vélo contre voiture

Un jeune cycliste a été heurté par une voiture, hier vers 18 h 15, à l'avenue de Lattre-de-Tassigny à Colmar. Les pompiers ont examiné sur place cet enfant de 11 ans.

Poubelle en feu

Les pompiers ont été appelés pour un feu de benne à ordures, mercredi à 19 h 20, avenue de Paris à Colmar, devant l'arrêt de bus « Berlin ». Ils l'ont éteinte avec la lance du dévidoir tournant.

Jebshheim

Feu de voiture

Sollicités pour un feu de voiture, hier vers 16 h sur la RD 31, à Riedwihr, les pompiers ont procédé à son extinction.

Orbey

Accident de ski

Une fillette de dix ans présentait des douleurs au dos et aux vertèbres à la suite d'une chute à ski, hier vers 15 h à la station du Lac Blanc à Orbey. Légèrement blessée, elle a été évacuée à l'hôpital.

Ingersheim

Collision

Deux voitures qui se suivaient sont entrées en collision, hier peu avant 9 h à Ingersheim, au rond-point situé à l'intersection de la RD 83 et de la RD 415. Légèrement blessée, une adolescente de 15 ans a été transportée par les pompiers à l'hôpital du Parc.

L'ALSACE COLMAR

7 rue de la Gare
68002 Colmar Cedex.
Tél. : 09.69.32.80.31*
Fax : 03.89.29.05.43.

Site rédaction : 03.89.23.93.78.

E-mail : alsredactioncol@alsace.fr

Service relations lecteurs : 09.69.32.80.31*

Agencier : 03.89.20.77.78.

Agencier : du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et 13 h à 16 h. Le samedi de 8 h à 12 h.

LES URGENCES

Samu : composer le 15.

Pompiers : secours 18

(appels non urgents, Centre des sapeurs-pompiers - CSP, 03.89.30.15.00).

Commissariat de police : secours 17 (appels non urgents, 03.89.29.47.00).

Centre antipoison : Strasbourg, 03.88.37.37.37.

Médecin de garde : pour les urgences de nuit, composer le 15.